



Mairie de
Gretz-Armainvilliers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 9 avril 2025

Conseillers en exercice : 24	Conseillers présents : 18	Conseiller(s) absent(s) : 6
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 5	Votants : 23	

Date de la convocation : 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 avril à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Étaient présents : GARCIA ROBIN Jean-Paul – MONGIN Claude – SPRUTTA-BOURGES Nathalie – LENOIR Isabelle – LALLEMANT Sylvie – SEVESTE Arnaud – BOURDEILLE Christian – DIGUET Thierry – DEVAUCHELLE Marie-Paule – OFFROY Patrick – BADOZ-GRIFFOND Yvonne – BENOIT Dominique – USSEGLIO-VIRETTA Guy – RENAUDET Denis – DANSOU Viviane – BENARD Sandie – VACHER Gérard – TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : MATHEROT Olivier à LENOIR Isabelle – ROUSSEL Mylène à GARCIA ROBIN Jean-Paul – ZUCCOLO Isabelle à DEVAUCHELLE Marie-Paule – PROD'HOMME Isabelle à SPRUTTA-BOURGES Nathalie – BOURSIEZ Frédéric à BENARD Sandie

Était absent sans pouvoir : CRISINEL Morgane



DELIBERATION N° 02025_035 : CESSION D'UN VEHICULE PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA PLATEFORME AGORASTORE

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, relatif à la cession du véhicule RENAULT MIDLINER NACELLE immatriculé 81 CZP 77, par l'intermédiaire du site AGORASTORE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°02020_06, en date du 17 Juin 2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

Considérant le contrat conclu entre la société AGORASTORE et la commune de Gretz-Armainvilliers,

Considérant la volonté de la commune de vendre le véhicule RENAULT MIDLINER NACELLE immatriculé 81CZP77,

Considérant que pour l'aliénation de gré à gré supérieure à 4 600 €, le Conseil Municipal est compétent pour décider des conditions de la vente,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à mettre en vente et à conclure la vente du véhicule immatriculé 81 CZP 77, réalisée via la plateforme AGORASTORE pour un montant estimé entre 8 000 et 15 000 € TTC et à

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 16 AVR. 2025

ID : 077-217702158-20250409-02025_035-DE



signer tous les documents afférents à ladite vente.

Précise que la recette correspondante sera imputée au chapitre 77 article 775 du budget en cours de la commune.

Le secrétaire de séance

BENOIT Dominique



Le Maire

GARCIA ROBIN Jean-Paul